

# Inscriptions pour la rentrée 2022

Les enfants nés en 2019 rentreront à l'école à la rentrée 2022.

Un certificat d'inscription délivré par la mairie de la commune de résidence, le carnet de santé et le livret de famille sont nécessaires au moment de l'inscription.

Pour inscrire vos enfants, je vous propose de nous rencontrer sur les créneaux suivants :

- jeudi 28 avril entre 8h45 et 11h45 et entre 13h et 17h
- jeudi 19 mai entre 16h30 et 19h30
- mardi 31 mai entre 17h30 et 19h30

Pour convenir d'un rendez-vous, merci de téléphoner à l'école  
au 02 47 57 33 00

Un moment d'accueil pour les futures petites-sections sera  
proposé, il aura lieu entre 18h00 et 19h00 le jeudi 30 juin.

Cordialement,

Mme Audrey Rodride-Momiron, directrice de l'école de Saint-Règle